



ACCESSIBILITÉ - LE HANDICAP

Accessibilité

En centre de formation, En entreprise

Durée : 7 h

Objectifs pédagogiques

Être capable d'élaborer le registre public d'accessibilité et d'accueillir les personnes handicapées.

Le public

Toute personne devant élaborer un registre d'accessibilité,

Prérequis

- Connaissance de l'entreprise
- Savoir lire et écrire et comprendre des consignes de sécurité.

Déroulé du programme

Situer le cadre juridique selon le type d'entreprise

- Prescriptions pour les ERP : « principe de l'accessibilité à tout pour tous »,
- Rappel des obligations légales selon le type et la catégorie d'ERP,
- Evaluer les responsabilités engagées.

Bien accueillir les personnes handicapées

- Définition du handicap et de l'accessibilité,
- Rendre accessible ses prestations à tous les publics,
- être capable d'adopter les attitudes et comportements appropriés.

Analyser l'état des lieux de l'ERP au regard de l'accessibilité

- Autodiagnostic pour améliorer l'accessibilité de son établissement,
- Construire un plan d'action par registre,
- Mettre en place les actions,
- Réaliser un suivi des actions envisagées.

Créer un registre public d'accessibilité

- Comprendre les enjeux de cet outil de communication entre l'ERP et son public,
- Mettre en œuvre le registre avec le formalisme et les éléments de langage prévus par les textes.

Créer une attestation annuelle décrivant les actions de formation respectant le cadre légal

- Comprendre les enjeux de cette attestation et son cadre légal,
- Mettre en application cette attestation sur son propre établissement.

Suivi, évaluation et certifications

- Feuille d'émargement,
- Evaluation en fin de formation,
- Enquête de satisfaction stagiaire et client,
- Obtention d'une attestation de formation.

Taux de satisfaction

99.35%

L'équipe pédagogique

Nos formations sont animées par des formateurs experts, sélectionnés pour leurs connaissances approfondies des thématiques abordées et leurs compétences pédagogiques. Ils garantissent des sessions de formation à la fois pratiques, interactives et adaptées aux besoins des apprenants.

Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérants. L'équipe NG SECURITE vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Les sessions inter-entreprises

[Nous consulter](#)